

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Coumeint faut fére po nuri bon martsi sè caïons  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185334>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Le sobriquet.** — Dans nos campagnes et même dans les classes inférieures de nos villes, la manie des sobriquets est presque générale. Un ridicule, un défaut corporel, une prétention déplacée sont les causes qui le plus souvent y donnent lieu. Les circonstances les plus fortuites, un mot échappé maladroitement, deviennent souvent une tache indébile, témoin ce fait rappelé par le *Petit Marseillais*, qui assure en avoir personnellement connu la victime :

M. X... était un jeune avocat, plein de talent et d'avenir, et, disons-le aussi, passablement fier de ses divers avantages, ce qui lui faisait pas mal de jaloux.

Un jour il eut à plaider une affaire où l'avocat de la partie adverse ne faisait valoir qu'un seul argument qui, par lui-même, ne valait pas grand'-chose. X... le tourna et le retourna, et après l'avoir examiné sous toutes ses faces, après avoir montré combien il était faible et tenait peu debout dans son isolement, il s'écria dans un élan d'éloquence :

— Voilà ce que vaut cet argument... solitaire!

Il voulait dire, on le devine, argument unique ou isolé ; mais dans le feu de l'improvisation, le mot propre lui avait fait défaut et l'expression l'avait trahi. Et ce qu'il y avait de plus fâcheux en cette circonstance, c'est que ce qualificatif de solitaire avait éclaté dans le prétoire de C... juste au moment où le *Solitaire* du vicomte d'Arlincourt était dans toute sa vogue et où chacun fredonnait le refrain de la romance que ce roman avait inspiré : *C'est le solitaire qui voit tout, entend tout, est partout!*

Aussi, qu'on juge de l'effet. Du tribunal l'aventure se répandit dans le public avec la rapidité de la foudre. La malencontreuse expression passa de bouche en bouche, fut malignement commentée et le résultat en fut désastreux pour le jeune avocat : on ne l'appela plus que le solitaire, et, quand il passait dans la rue il entendait ses compatriotes répéter ce mot à demi-voix, ou les voyait sourire ironiquement en chantant l'air du *Solitaire* dès qu'il les avait dépassés.

C'était à rendre fou ou idiot. Le pauvre garçon n'y résista pas. Il devint taciturne, morose, et quand par hasard il eut à reparaître au tribunal, ce ne fut qu'en tremblant et en balbutiant qu'il prit la parole. Les clients craignirent eux-mêmes de se montrer ridicules en s'adressant à lui, et bientôt il n'eut plus un seul procès à plaider.

Peu d'années après il mourut, et pour quiconque l'a connu, il n'est pas douteux que sa mésaventure a été la principale cause de cette mort précoce.

Voilà donc ce qu'est le sobriquet et quels peuvent en être les effets. C'est un qualificatif qui peut tuer.

#### La femme à cheval.

Au bon vieux temps, il n'existe guère de routes

passables. Les femmes voyageaient à cheval ou dans de lourds chariots traînés par des bœufs. La belle princesse Galeswinthe, fille du roi visigoth Athanagile et fiancée du roi franc Chilpérick, mit ainsi près d'un an, au <sup>ve</sup> siècle, à venir de Tolède à Soissons.

A cheval, on allait plus vite ; pendant plusieurs siècles, les princesses, les hautes et puissantes dames s'asseyaient en croupe derrière leur écuyer. Cependant quelques femmes chevauchaient franchement à califourchon. Plus tard, abandonnant l'appui gênant de l'écuyer, les femmes se servirent de la planchette pour voyager à cheval, c'est-à-dire qu'elles s'asseyaient de côté, les deux pieds posés sur une planchette formant étrier ; la selle était analogue au harnachement actuel des ânes. Cette façon d'aller, fort commode pour voyager, n'offrait guère de sécurité. A la moindre vivacité, au moindre faux-pas de la monture, la dame était par terre.

Ce fut Catherine de Médécis qui, la première, importa d'Italie en France l'usage de la selle à fourche. Excellente écuyère, elle appréciait fort l'équitation ; désireuse de ne point perdre de vue son royal époux, elle avait coutume de voyager avec la cour et de suivre les chasses à cheval. Le charmant escadron de ses cinquante filles d'honneur transformées en amazones la suivait partout.... Le costume de l'amazone doit être approprié à son but. Un pantalon à sous-pieds, de même couleur et de même étoffe que la robe est de rigueur ; la coupe doit en être particulièrement soignée. La chaussure, toujours élégante, doit avoir une semelle assez épaisse pour qu'en trottant à l'anglaise, le pied qui sert de point d'appui ne soit pas trop fatigué. Quant au chapeau, il doit être attaché très solidement, fixé par de bonnes épingles dans le chignon, et, précaution utile, attaché à l'épaule par un fin galon. De cette façon on évite le désagrement de le perdre. Inutile de dire qu'à cheval on ne porte pas de faux cheveux, sous peine de les seamer en route.

L'important pour la tournure de l'amazone, est de n'avoir rien qui flotte et qui rompe la ligne harmonieuse d'une taille élégante.

(Mme de SAVERNY. — *La femme hors de chez elle.*)

#### Coumeint faut fêre po nuri bon martsi sè caïons.

Du que l'est quiestion dè canaris d'éboiton, dè bio savâi que cein sè passè pè vai la Brouïe, ique iô faut que séyont rodzo po étrè dâi tot vretâblion.

Don lâi avâi lé on bravo onellio qu'êtai gaillâ onna bouna dzein et que tot lo mondo recriâvè ; ma l'est bin damadzo que l'êtai tant après la mounia. Sè sarâi prâo trossâ la tsamba se lâi avâi z'u on crutz dedein, et compto que se l'avâi z'u on tsévau lâi arâi bailli à medzi pè lo perte dâo bondon. Tegnâi dâi trouïes po avâi dâi petits caïenets que veindâi quand l'aviont on part dè senannés et cein lâi fasâi pardie bon profit. Mâ tot parâi quand l'est que 'na

goude avâi fê le petits et que ne têtâvont pequa, cein l'eimbétâvè d'êtrè d'obedzi d'atsetâ dâo reprin et dè la farna grise po lâo préparâ lâo bairè, kâ ma fâi cein cotê gros et l'êtâi rudo peiniblio à cé pourro coo dè sè déférè d'on dzaunet.

On dzo que l'avâi 7 petits bétions à veindrè, sè tsermaillivè po lo prix avoué cé que lè martchan-dâvè et sè poivont pas arreindzi. Ye renasquâvè dè lè bailli po cein que l'autro ein offressâi, et pi se faillâi bin mè lè gardâ dein lè z'éboitons, 'na troupa dè centimes allâvont déselâ la pararda; et l'êtâi su lo balan sein savâi quî férè. Adon tot ein ruminant, onna rude boune idée lâi passâ pè la boula : « Eh! se poivo lè lâi férè nuri sein lè veindrè! » se sè peinsâ. Et tot ein bragueint que lè z'animaux étiont dza po rein, desâi que nè poivè rein rabattrè su son prix, quand bin sè tegnont pî po on part dè francs, et fe à l'autro :

— Eh bin atiutâ : po dâi bons caions, lè dâi bons caions, et po lè bailli po cé prix lâi faut pas sondzi; mâ po vo z'arreindzi, vouaïtsé cein que pu férè et crayo que ne pu pas mî vo derè : preni-lè cauquîte teimps, et pi se âo bet dè chix senannès, dou mâi, vo convignont pas, eh bin, vo n'âi qu'à lè ramenâ !

#### Le cri-cri

(Fin.)

Ce ne fut pas toutefois sans pousser de profonds soupirs que la mère Valdreau, à la tombée de la nuit, alluma dans la chambre occupée par M. Bertillon un bon feu bien pétillant. Elle comptait que la chaleur du foyer inviterait le cri-cri à commencer son chant, et le ferait ainsi se trahir lui-même. C'est ce qui arriva en effet, et la veuve, explorant les profondeurs de la cheminée à la lueur d'une chandelle, ne tarda pas à découvrir, dans la fente formée par deux briques, le pauvre petit insecte.

Elle le prit le plus délicatement possible entre deux doigts, et le regarda quelques instants avec tristesse : le grillon, surpris dans sa retraite, et ne pouvant se débattre autrement, agitait avec vivacité ses petites cornes droites et mobiles. C'était sa manière de demander grâce, et, à ce moment décisif, la veuve, faisant un retour sur elle-même, faillit la lui accorder. Malheureusement, au moment de le rendre à la liberté, le regard de la mère Valdreau tomba sur le louis que M. Bertillon avait laissé au coin de la table où il avait diné, et, dans une vision rapide, la pauvre femme entrevit, à côté de cette pièce d'or fascinatrice, quinze, vingt, trente autres pièces semblables. Qu'était-ce, en comparaison d'un pareil trésor, que la vie d'un cri-cri?

Au moment d'entrouvrir les doigts pour le laisser tomber à terre et l'écraser, la veuve fut prise encore d'un dernier scrupule, inspiré, celui-là, par son instinct de ménagère renommée pour sa propreté : elle réfléchit que le cadavre du petit animal allait faire une tache bien déplaisante sur le parquet de la chambre, reluisant comme un miroir, et qui lui avait déjà valu les compliments de M. Bertillon. Elle sortit donc, traversa la cuisine, et passa dans l'écurie, qui, du vivant de son homme, — il y avait, hélas! longtemps de cela, — avait abrité un cheval et une vache, mais où quelques lapins et une demi-douzaine de poules se trouvaient aujourd'hui bien à l'aise. Là, réunissant tout son courage, elle déposa l'animal sur le sol, l'écrasa sous son gros sabot, et s'enfuit sans oser tourner la tête.

Combien de temps demeura-t-elle dans sa cuisine, affaissée, pleurant et soupirant comme si elle avait commis un véritable crime, c'est ce qu'elle n'aurait pu dire elle-même, lorsque tout à coup une vive lueur qui lui vint à travers la

porte de l'écurie, suivie d'une ardente bouffée de chaleur, la tira violemment de sa torpeur.

D'un bond, la mère Valdreau se dressa debout, l'œil égaré, tremblant si fort que ses dents claquaient :

— Au feu! J'ai mis le feu à ma maison! Au feu! au feu! au feu! s'écria-t-elle d'une voix étranglée par la frayeur, en se précipitant hors de chez elle.

C'était le feu en effet, le fléau si redouté dans les villages des Ardennes, où beaucoup de maisons sont encore couvertes en chaume : les murs, construits généralement d'une sorte de mortier composé de terre jaune mélangée à du foin haché, et soutenu à distance en distance par des traverses de bois, ne peuvent offrir au terrible élément qu'une bien faible résistance. En quelques instants, les flammes s'élançaient par toutes les ouvertures de la mesure.

Dans son trouble, la mère Valdreau avait négligé, pour la première fois de sa vie, la précaution élémentaire que prennent tous les villageois, la nuit venue, de ne jamais entrer dans leur écurie qu'avec une lanterne. Lorsqu'elle s'était enfuie précipitamment après avoir écrasé le pauvre cri-cri, sa chandelle avait mis le feu à des pailles pendantes au ratelier : le poulailler, les caisses à lapins s'étaient aussitôt enflammés, offrant à la propagation rapide de l'incendie le meilleur des aliments.

Les secours arrivèrent promptement, le bal fut abandonné, et c'était plaisir de voir tous ces braves paysans, sans même prendre le temps de quitter leur habit noir, se mettre à la pompe et faire la chaîne. L'eau manquait : on défonça sans hésiter des tonneaux de cidre, qui, pour tout dire, était de détestable qualité cette année. Mais le fléau, favorisé par une fraîche brise de septembre, fut plus puissant que tous les efforts des hommes : une heure après, la maisonnette de la mère Valdreau n'était plus qu'un amas de décombres fumants.

Mêlé à l'état-major qui dirigeait les travailleurs, groupe imposant composé du maire, du notaire, du curé, du juge de paix et de quelques autres notables du village, M. Bertillon avait assisté jusqu'à la fin à l'incendie de la chaumière. Nous ne jurerions pas qu'au fond du cœur l'habitué de l'Opéra n'eût trouvé le spectacle mesquin, et pensé que l'incident final du *Prophète*, pour n'être que simulé, avait un tout autre caractère de grandeur. Quoi qu'il en soit, son attitude apparente fut au moins des plus convenables. Non-seulement il ne fit pas entendre une seule plainte sur la perte de ses malles, qui en vêtements et en linge fin représentaient pourtant une valeur de plusieurs milliers de francs, mais encore le boursier, qui lorsqu'il ne s'agissait pas de sa chère santé, n'était pas plus mauvais homme qu'un autre, tira de son portefeuille un billet de banque de cent francs, et le remit au maire, en le priant de l'affecter aux besoins les plus urgents de son hôtesse.

En revanche, M. Bertillon fut intraitable sur un autre point. Déclinant poliment l'hospitalité qu'on lui offrait de tous côtés, il n'eut de trêve qu'il ne se fût assuré les moyens de quitter Chaumont cette nuit même. Le boursier prétexta bien en riant qu'il n'était pas encore assez pauvre pour rester, comme Bias, dans la situation d'un homme qui porte tout son bagage sur le dos, mais il est probable que la perspective de passer une seconde nuit dans une de ces maisons de carton et de paille, dont le feu ne faisait qu'une bouche, lui parut surtout déplaisante.

Devant sa volonté bien arrêtée, le percepteur offrit de prêter son cheval et sa voiture, et le barbier se proposa ou plutôt s'imposa comme cocher, après avoir déclaré catégoriquement que, connaissant bien la bête, il ne répondait de rien si tout autre que son maître ou lui, Pipeau, se chargeait de conduire le voyageur. Des services présentés sous ce jour furent facilement acceptés, à la grande joie du rusé barbier, qui avait vite calculé que cette courte excursion nocturne allait lui rapporter plus gros que les cent barbes de la journée.

Quelques heures après, M. Bertillon arrivait à Rethel, d'où il repartit le lendemain pour Paris, radicalement guéri de sa maladie de villégiature, sinon de sa gastrite.